ABAQUEPLAST
Société par actions simplifiée
Au capital de 48.000,00 €
Siège social : 41 avenue Gaston Monmousseau – 93240 STAINS
Immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n°301 209 920

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2024

-:-:-:-:-

Bilan, Compte de résultat, Annexe comptable

Certifiés conformes,
Pour la société « AD SECURITE », Présidente
Monsieur Alexandre DUPUY es-qualités



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABAQUEPLAST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 41 avenue Gaston Monmousseau 93240 STAINS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 1 2 0 9 9 2 0 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	85 374	244
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	305 744	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	526 575	90 083
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	148 468	17 120
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		1 073
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		54 550
		TOTAL (II)	BJ	BK	1 066 163	163 072
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		563 088
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	80 803	568 381
		Autres créances (3)	BZ	CA		238 917
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		16
		Disponibilités	CF	CG		645 996
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		30 984
		TOTAL (III)	CJ	CK	80 803	2 047 385
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 146 966	2 210 457

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABAQUEPLAST — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)	DA	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	781 966
	Report à nouveau	DH	235 600
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	318 267
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 388 634
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	45 584
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	45 584
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	412
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 575
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	310 902
	Dettes fiscales et sociales	DY	191 733
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	206 232
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	48 383
	TOTAL (IV)	EC	776 239
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 210 457

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	757 664
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	412

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABAQUEPLAST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 210 458 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 318 267 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 DURRE DE VIE 1 à 2 ANS
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 620			85 620
Immobilisations incorporelles	**85 620**			**85 620**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	305 745			305 745
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	616 659			616 659
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 668			27 668
- Matériel de transport	55 600			55 600
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 441	2 880		82 321
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 085 112**	**2 880**		**1 087 992**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	56 153	3 571	4 100	55 624
Immobilisations financières	**56 153**	**3 571**	**4 100**	**55 624**
ACTIF IMMOBILISE	**1 226 885**	**6 451**	**4 100**	**1 229 236**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 880	3 571	6 451
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**2 880**	**3 571**	**6 451**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 100	4 100
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**4 100**	**4 100**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 375	1 000		85 375
Immobilisations incorporelles	**84 375**	**1 000**		**85 375**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	297 842	7 903		305 745
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	491 236	35 340		526 576
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 809	2 507		23 316
- Matériel de transport	47 190	1 870		49 060
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 884	3 208		76 092
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**929 961**	**50 827**		**980 789**
ACTIF IMMOBILISE	**1 014 336**	**51 827**		**1 066 163**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 974 711 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 074		1 074
Autres	54 550		54 550
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	649 185	649 185	
Autres	238 918	238 918	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 985	30 985	
Total	**974 711**	**919 087**	**55 624**
Prêts accordés en cours d'exercice	2 199		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 100		

Produits à recevoir

	Montant
RRR A OBTE.- AVR A RECEV.	18 791
INTERETS COURUS C/C AD SECURITE	13 943
Total	**32 734**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	45 584				45 584
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**45 584**				**45 584**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 776 240 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	413	413		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 903	310 903		
Dettes fiscales et sociales	191 734	191 734		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	224 807	206 232	18 575	
Produits constatés d'avance	48 384	48 384		
Total	**776 240**	**757 665**	**18 575**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	18 575			

Charges à payer

	Montant
FOURNI.FACT.NON PARVENUES	34 342
Banque - Intérets courus à payer	413
DETTES PROV.POUR CONGES	53 586
PERSONNEL CHARGES A PAYER	25 287
AUTRES CHARG.SOC.A PAYER	31 552
AUTRES CHARG.FISC.A PAYER	1 760
RRR A ACCORD AVR A ETABLI	112
Total	**147 051**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTR. AV.	30 985		
Total	**30 985**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	48 384		
Total	**48 384**		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2024
FRANCE	3 612 599
EXPORT	54 734
CEE	36 546
TOTAL	**3 703 879**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 300 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :

Forme :
SIREN :

Au capital de : 0 EURO

Adresse du siège social :

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 14 833 EURO.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 81 922 EURO

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

ABAQUEPLAST
Société par actions simplifiée
Au capital de 48.000,00 €
Siège social : 41 avenue Gaston Monmousseau – 93240 STAINS
Immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n°301 209 920

EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 JUIN 2025

PROPOSITION ET DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

1/ Proposition d'affectation :

Il est proposé de constater que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un **bénéfice net comptable de 318.267,35 €** et de décider de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes **202.500,00 €**
- Au poste « *Autres réserves* » **115.767,35 €**

Le dividende unitaire est ainsi de 67,50 €. Il sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

2/ Décision d'affectation adoptée :

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un **bénéfice net comptable de 318.267,35 €** et décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes **202.500,00 €**
- Au poste « *Autres réserves* » **115.767,35 €**

Le dividende unitaire est ainsi de 67,50 €. Il sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT
AD SECURITE
Représentée par Monsieur Alexandre DUPUY